

informations



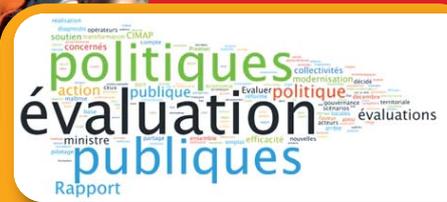
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région
Latécoère (31)



A la une
Molex



Activité CGT/CESER
Actualité de l'activité CGT

N° 227 octobre 2016

Conférence régionale sur les ULs



Editorial 2

A la une 3

• Molex

Luttes en région 4

• Latécoère (31)

Dossier 5

Conférence régionale
sur les Unions Locales



Activité CGT/CESER 13

• Actualité de l'activité CGT

A vos agendas 15

• Prochaine session
de formation CGT à l'IRT

La conférence régionale sur les Unions locales, qui s'est tenue au Cap d'Agde, les 6 et 7 octobre dernier, a démontré une fois encore que les mots **ENVIE**, **COMBAT**, **SOLIDARITE** n'étaient pas des vains mots à la CGT et que les sentiments de morosité ou de fatigue, perçus avant les vacances d'été, étaient déjà loin derrière nous.

ENVIE: la campagne TPE préparant les élections professionnelles dans les très petites entreprises est bien lancée (encore merci aux camarades qui sillonnent, chaque semaine, la région) pour rencontrer les salariés et faire connaître les revendications CGT. Le 8 novembre 2016 sera un point d'orgue avec une initiative coordonnée de déploiement sur les 13 départements de la région Occitanie.

SOLIDARITE: dès qu'on s'en prend à un militant CGT, c'est toute la CGT qui répond! La journée du 19 octobre 2016 a été retenue par la Confédération pour en faire une journée pour défendre les libertés syndicales (jour où les camarades de Good Year passeront au tribunal d'Amiens), à Amiens, mais également partout où cela sera possible en territoire. Sur notre région, de nombreux cas de discrimination sont avérés. Par exemple, le cas de Marina, jeune militante du 82, injustement condamnée pour avoir osé mettre des commentaires sur la lutte du pont de Chaume sur son mur Facebook. Le procureur avait juste demandé une leçon de morale. Le juge allant à l'encontre de celui-ci l'a condamnée à 200 € pour l'ex-directeur de la clinique et 300 € pour son avocat, soit un total de 500 €. Les camarades présents au Cap d'Agde ont fait preuve de générosité et de solidarité envers Marina. Merci à tous.

COMBAT: les politiques d'austérité et la casse industrielle continuent. Nous avons les moyens de nous y opposer. Le Comité régional a décidé d'une initiative autour des questions « Emploi/Industrie » et de la situation de nombreuses entreprises comme Latécoère, la SAM ou encore Alphacan. Le combat pour la réindustrialisation de nos territoires continue et nous serons, je n'en doute pas, force de proposition pour inverser cette logique libérale. Notre volonté de « **vivre et travailler partout en région** » n'a jamais été aussi criant. Exigeons de l'emploi, la réindustrialisation de nos territoires, la fin de ces politiques d'austérité, une justice de classe (« syndicaliste mais pas voyou »).

La lutte est un éternel recommencement et je vous invite à participer à l'initiative de l'IRHS, le 17 novembre 2016, à Toulouse « Du Front populaire aux défis du monde actuel ».

Soyons fiers de notre passé mais soyons acteurs de notre présent pour agir sur l'avenir!



Lionel Pastre

Secrétaire régional CGT Midi-Pyrénées



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 227 • Octobre 2016
N° d'inscription à la CP 0221S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23

e-mail : cgt.crmp@orange.fr

site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



« C'est la victoire de la dignité »

La justice confirme que les salariés et leur syndicat CGT avaient raison !

Le 9 août 2016, soit 8 ans après l'annonce de la fermeture de Molex, à Villemur-sur-Tarn, en Haute-Garonne, la Cour d'appel de Toulouse confirme le jugement, sur le fond, des Prud'hommes et donne raison aux salariés en luttés, en jugeant la nature des licenciements sans cause réelle et sérieuse car sans fondement économique.

La Confédération CGT et la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT tiennent à mettre en exergue cette décision juridique extrêmement importante. Elles tiennent à exprimer toute leurs solidarités en direction des salariés en lutte depuis de nombreuses années.

C'est la victoire de la dignité des salariés malmenés par la perte de leurs emplois et de leurs acquis sociaux, du syndicat CGT de Molex et de ses militants qui n'ont eu de cesse de mobiliser les salariés pour s'opposer à tous les mauvais coups du monde capitaliste.

Molex était viable, c'est un véritable gâchis industriel et humain. Une vingtaine de salariés demeurent dans une extrême précarité, et survivent grâce au RSA; de nombreux autres n'ont toujours pas d'emploi stable.

Les 7 millions d'euros d'indemnités versés, pour les 191 salariés licenciés, ne seront pas réglés par Molex mais par l'Assurance de garantie de salaires, un fonds public. Encore un patron voyou, qui s'en tire à bon compte! Aujourd'hui, les magistrats ont considéré que la fermeture a été décidée non pas pour sauvegarder la compétitivité du site, mais en réalité pour augmenter la rentabilité du groupe.

Demain, la loi El Khomri, avec les décrets d'application qui suivront, ne

permettra plus à des salariés licenciés et leurs syndicats de s'attaquer à de telles décisions. Elle va laisser le champ libre aux patrons pour licencier à leur guise.

Voilà l'exemple concret de l'une des nombreuses répercussions néfastes de « leur loi » pour le monde du travail. En ce sens, la CGT appelle l'ensemble des salariés à faire barrage à cette loi en participant massivement à toutes les mobilisations, qu'elle organise avec les 6 autres organisations syndicales.



Latécoère (09)



*Monsieur Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse et Président de Toulouse
Métropole
Monsieur le Maire, Monsieur le Président,*

Vous savez combien Latécoère, fleuron et doyen centenaire de l'industrie aéronautique française, est un morceau important du patrimoine de Toulouse. Vous savez aussi combien Latécoère est un acteur économique et un employeur important qui contribue grandement au rayonnement et à l'attractivité de Toulouse.

Il se trouve que cette longue histoire commune entre Latécoère et Toulouse risque de prendre un tour nouveau et peut-être même de prendre fin. Rien pourtant, ni dans la situation de la filière aéronautique ni dans celle particulière de Latécoère, ne justifie que cette histoire cesse.

Le 7 juin dernier la direction a présenté un plan de « réorganisation » qui ressemble beaucoup à un plan de liquidation :

- cession de la branche d'ingénierie et de conception/production d'outillages Latécoère Services; 850 salariés concernés presque tous localisés en région toulousaine;
- suppression d'un tiers des effectifs – plus de 300 postes détruits – de l'usine historique de Toulouse, siège du groupe; vente du terrain de Toulouse Périole; délocalisation de la quasi-totalité des activités industrielles notamment vers une nouvelle usine

à bâtir en Bulgarie;

- création d'un nouvel atelier aux alentours de Toulouse dont la localisation nous est encore inconnue, dont les activités nous semblent si floues voire si farfelues que nous doutons même qu'il ne voie jamais le jour et qui serait de toute façon une toute petite chose en comparaison de l'actuelle usine de Toulouse.

Vous connaissez tout aussi bien que nous l'exceptionnelle santé de la filière aéronautique. Vous savez aussi combien Latécoère occupe au sein de cette filière une place de choix puisque Latécoère est partenaire de rang 1 de tous les avionneurs du monde. Vous savez peut-être moins que la situation économique de Latécoère est bonne, qu'elle s'annonce même excellente pour les années à venir et qu'en tout état de cause elle ne justifie aucunement la thérapie de choc que la direction entend administrer à Latécoère et à ses salariés. A nos yeux la situation présente de Latécoère est limpide; les fonds spéculatifs anglo-américains Apollo et Monarch qui ont racheté le groupe il y a un an font ce qu'ils sont venus faire:

- vendre immédiatement tout ce qui est immédiatement et facilement valorisable: le terrain de l'usine de Toulouse et la filiale Latécoère Services;
- restructurer, c'est-à-dire licencier et délocaliser, afin de doper le compte de résultat en vue de doper le cours de bourse.

La direction prétend vouloir préparer l'avenir du groupe; nous peinons à la croire.

Comment la croire dès lors qu'elle se prépare à amputer le bureau d'études de 40 % de ses effectifs? Qui concevra les programmes futurs? Comment la croire dès lors qu'elle se prépare à démanteler l'usine historique de Toulouse, le vaisseau amiral du groupe, celui qui regroupe tous les métiers et tous les savoir-faire et le seul site ayant l'expérience précieuse et décisive de l'industrialisation d'un nouveau programme (toutes les productions de nos usines dites « low-cost » ont toujours été définies, lancées et rôdées à Toulouse)? Qui industrialisera les programmes futurs? Si néanmoins la direction est sincère dans le souhait qu'elle exprime de préparer le futur de Latécoère, une chose est certaine: ce futur, à ses yeux, se fera loin de Toulouse.

Nous sommes convaincus que le sort de Latécoère vous importe. De notre côté, nous souhaiterions évoquer avec vous un certain nombre de questions. Nous vous demandons donc de bien vouloir nous recevoir aussi prochainement qu'il vous sera possible.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.



**Pour le syndicat CGT Latécoère,
Florent Coste, délégué syndical**

Conférence régionale sur les Unions Locales

RAPPORT INTRODUCTIF, LIONEL PASTRE

Chers Amis, chers Camarades,
C'est avec une joie non dissimulée que je vous souhaite la bienvenue, au nom des deux Comités Régionaux, ainsi qu'au nom du collectif de préparation, à cette conférence régionale sur les Unions locales, ici, au Cap d'Agde.

Même si Serge vient de le faire, je salue à mon tour nos partenaires (l'Agefiph, MUTAMI, la MACIF, Secafi, Emergences, la NVO, Tourisme Loisirs Culture, Harmonie Mutuelle, Crédit coopératif, Radio Mon Pays, la librairie Diderot) qui nous ont fait l'amitié de répondre présents pour ce rendez-vous.

Permettez-moi de saluer également

nos invités, en commençant par Patricia TEJAS, référente confédérale des Comités régionaux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, membre de la CE confédérale et, accessoirement, secrétaire générale de la FD des Finances. Chère Patricia, sois la bienvenue dans notre belle région. Ça fait des années qu'il sévit et égaye tous les congrès ou initiatives de la CGT avec ses dessins humoristiques, il est à nouveau parmi nous, je souhaite la bienvenue à Pierre CORNELOUP.

Ils nous rejoindront cet après-midi, mais je profite d'avoir la parole pour les saluer en avance. Ancien Secrétaire Général de la CGT, aujourd'hui Administrateur du Bureau International du Travail, Bernard THIBAUT nous présentera son nouveau livre en fin d'après-midi.

Actuel Secrétaire Général de la CGT, Philippe MARTINEZ sera là pour la restitution des ateliers cet après-midi. Et je n'annonce pas cela pour mettre la pression aux camarades qui feront la restitution...

Enfin, Pascal BOUVIER, membre du bureau confédéral actuel, ayant en charge les questions liées aux territoires et aux structures de la CGT, arrivera en même temps. Un dernier salut à un autre membre du bureau confédéral, régionale de l'étape, Gisèle VIDALLET.

Une initiative de cette envergure, c'est tout un long processus de préparation collective. Beaucoup ont œuvré dans l'ombre, qu'ils en soient ici remerciés. Je pense aux Sylvie, secrétaires administratives des 2 comités régionaux, à Sandrine, à Philippe, à Fredo, à l'équipe de TLC et j'en oublie sûrement, qu'ils m'en excusent ici.

Je tenais à remercier devant vous tous les camarades du collectif de préparation, constitué de camarades dirigeants des 2 Comités régionaux, d'UD, d'UL et de FD, qui au fil des mois, ont fait que cette initiative devienne une réalité concrète. Nous avons pu travailler dans un état d'esprit très positif, avec une réelle motivation, qui n'auront d'égal que la qualité des échanges que nous ne manquerons pas d'avoir lors de nos deux jours de travail.

Un remerciement également aux camarades de l'Hérault qui nous accueillent sur leur terre.

Excusez-moi, c'est presque aussi long qu'une cérémonie des Césars, mais rassurez-vous, j'en termine avec vous, les 254 camarades qui vont participer à notre conférence.

254, je le répète, sur une initiative régionale, périmètre nouvelle région et 13 départements, qui va durer 2 jours, ce n'était pas gagné. Il aura fallu de longs mois pour arriver à la mettre en place, des nuits courtes, des insomnies pour boucler le budget. On s'est parfois arraché les cheveux pour arriver à trouver des camarades pour y participer (cela a dénoté d'ailleurs quelques soucis d'organisation dans notre organisation) mais votre



Conférence régionale sur les Unions Locales

présence nous confirme que le jeu en valait la chandelle. Tout le monde a joué le jeu, Unions Départementales, Unions Locales, Syndicats et Professions. Ça aussi, c'était important à noter. Et surtout cela nous confirme bien que l'enjeu du rôle et de la place de nos Unions Locales est bien au cœur de nos préoccupations.

Après cette première partie people, laissez-moi maintenant remettre dans le contexte le « Pourquoi une conférence régionale sur les Unions Locales? ».

Les membres des deux Comités Régionaux ont validé la tenue d'une conférence régionale sur les Unions Locales dès le 27 novembre 2015. Cela résultait d'une sollicitation de Philippe MARTINEZ à l'ensemble des Comités Régionaux pour organiser une telle conférence.

Il nous est apparu opportun, au moment où les anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné, de réfléchir ensemble sur notre nouveau

périmètre, à nos structures de proximité, dans une nouvelle région devenue aussi vaste que l'Irlande.

Le collectif de préparation s'est rapidement mis au travail et a produit divers documents qui ont été validés le 13 mai 2016 et qui ont dû, normalement, vous être envoyés dans la foulée, à savoir une lettre à destination des secrétaires généraux d'UL, un questionnaire en direction des syndicats et un questionnaire en direction des UL. J'y reviendrai plus tard.

Nous avons soulevé, dès les 1^{res} réunions, combien la préparation et les prolongements de cette conférence étaient chargés d'enjeux, plus encore, peut-être, que la conférence en elle-même. Car nous partageons tous l'idée que c'est dans l'élaboration la plus collective, la plus large, de nos orientations que réside une grande part du succès de la mise en œuvre de nos objectifs. Pour ce qui est de la préparation, en règle générale, on ne peut pas dire que nous ayons atteint l'objectif.

Effectivement, la séquence sur la Loi El Khomri nous a tous aspirés dans l'activité revendicative. Du moins, j'espère que c'est une des raisons, pour ne pas dire la raison, de ce manque de préparation!

Cette conférence, donc, sera bien une conférence SUR les UL et non une conférence DES UL. Car il est clair que nous souhaitons impliquer TOUTE la CGT dans la réflexion sur l'évolution de cet outil territorial de proximité.

Bien entendu, Il n'est nullement question de réfléchir à la place des UL et sans les UL, mais bien en lien avec elles. La preuve en est aujourd'hui avec la présence élevée de secrétaires d'UL ou membres de directions d'UL. Bien évidemment, mais ça ne peut pas faire de mal de le répéter et de le réaffirmer, il n'est nullement question de supprimer les UL... ni les UD d'ailleurs.

J'en profite pour vous rappeler que cette conférence est bien une conférence, et non un congrès. Aucune décision statutaire ne sera et ne pourra être votée.

Néanmoins, prenons collectivement l'engagement, en préambule, de ressortir avec des propositions concrètes à l'issue des deux jours de travaux et faire en sorte qu'il y ait un suivi et une suite à cette conférence. Car le besoin d'adapter tous nos outils aux réalités du salariat est nécessaire. Cela ne signifie pas s'accommoder des conséquences des politiques patronales et gouvernementales, mais, bien au contraire, c'est pour être en position de force pour mieux les combattre et nous placer en situation de



gagner de nouvelles conquêtes sociales. Aujourd'hui, une réalité s'impose à nous, c'est l'isolement dans lequel le salarié est placé. Et j'inclus, bien sûr, dans ce terme salarié les privés d'emploi et retraités. Pierre DESPROGES, grand philosophe s'il en est, a dit un jour : « Le travail est malade, sinon pourquoi avoir inventé la médecine du travail ? » C'était une boutade mais qui est devenue une vraie réalité ! Les rémunérations, les contrats de travail, les conditions de travail, l'organisation du travail en lui-même, les postes de travail, ou encore les conditions de vie sont de plus en plus individualisés, éclatés, difficiles, précaires. Cette situation favorise repli sur soi, division, mise en concurrence dans le salariat. Mais pour retrouver le chemin du collectif, d'un collectif bien plus large, pour retisser les liens de solidarité, pour rompre l'isolement qui permettra d'élaborer les revendications, pour mettre en place les actions nécessaires pour les faire aboutir, il nous faut prendre en compte ces réalités et nous organiser en conséquence. Depuis de nombreuses années, les différents gouvernements successifs n'ont eu de cesse de détricoter le code du travail, pour le simplifier et le rendre plus lisible, de s'attaquer aux salariés, avec des politiques d'austérité où, pour ces gens-là, la préférence va à la sécurisation du capital en précarisant de plus en plus le travail et les travailleurs.

Les élections présidentielles de 2012, avec l'arrivée au pouvoir de François HOLLANDE ont peut-être amené un vent d'espoir, mais cette légère brise s'est vite calmée. Comme ses prédécesseurs, il a fait le choix du libéralisme et de l'austérité. En considérant le travail comme un coût, en répondant aux injonctions de Bruxelles ou du Medef, il met en

place un véritable projet de société pour, soit disant, réduire le taux de chômage et relancer l'économie. Il préfère aller contre le monde du travail pour répondre aux sirènes du patronat.

Malheureusement, les chiffres du chômage continuent à augmenter. Sur notre région Occitanie, à fin août, on dénombrait 371 074 demandeurs d'emploi en catégorie A, soit une hausse de +1.1 % sur un mois, allant jusqu'à + 2.8 % pour le Lot. Les lois de sécurisation de l'emploi, Macron, Rebsamen, El Khomri accentuent cette dynamique de destruction massive du monde du travail.

De plus, elles permettent aux directions d'entreprise d'aller plus loin, plus fort, plus vite (et ce n'est pas de l'olympisme). Pour le bien des salariés, elles peuvent mettre en place des référendums pour contourner les positions majoritaires des syndicats. De plus, l'inversion de la hiérarchie des normes, à savoir que les accords d'entreprise pourront prévaloir sur les accords de branche ou de la Loi, est tout simplement inacceptable.

Bien entendu, les territoires et les services publics subissent ces politiques de simplification. Les lois NotrE et MAPTAM vont modifier en profondeur les rôles et missions de l'Etat et des collectivités territoriales. Pour nous, le risque de voir s'accroître les inégalités territoriales est réel. Et, par ricochet, les lieux de décisions s'éloignent de plus en plus du citoyen.

En lien avec toutes ces politiques nauséabondes, la criminalisation de l'activité syndicale, surtout CGT d'ailleurs, n'a de cesse d'augmenter. Les plus médiatiques ou médiatisées, comme la chemise d'Air France où les Good Year, ne doivent pas faire oublier que des militants de la région sont touchés dans leur chair,

dans leur esprit, dans leur famille, pour simplement avoir voulu défendre leur emploi, leur condition de vie. Je pense, en particulier, à Marina, camarade du Tarn-et-Garonne, injustement condamnée hier à 500 € d'amende, pour un commentaire au sujet d'une lutte sur Facebook. Je vous propose de mettre en place une caisse de solidarité. En effet, nous sommes 250 et si tout le monde donne 2 €, nous recueillerons facilement les 500 € pour Marina. Cela nous rappelle la journée d'action du 19 octobre prochain, à laquelle je vous invite fortement à vous y inscrire, pour combattre cette criminalisation et défendre les libertés syndicales.

L'attaque a aussi eu lieu contre les locaux CGT. J'en profite pour saluer deux victoires importantes dans la défense de ceux-ci, à savoir celle obtenue pour la Bourse du Travail de Toulouse et ou encore pour l'Union Locale de Foix.

Nous pouvons le dire, et la dernière séquence contre la Loi El Khomri l'a peut-être montré un peu plus, il nous faut retisser du lien entre notre organisation de base, le syndicat, et nos structures territoriales ou fédérales, pour élever et faire grossir notre rapport de force. Seuls l'ancrage dans les syndicats et notre travail de proximité nous permettra de réussir.

Pour cela, nous devons faire un état des lieux de nos ULs pour porter cette démarche ambitieuse. Et c'est peut-être tout l'enjeu de notre conférence.

Sur notre région, nous dénombrons 85 Unions locales (du moins sur le papier). Vous trouverez dans vos sacoches une carte de la région avec l'implantation géographique de nos ULs. Et vous vous doutez qu'il y a une grande diversité entre-elles, pour ne pas dire que les 85 sont

Conférence régionale sur les Unions Locales

toutes différentes. On pourrait se dire que le maillage est certes important pour nous permettre un travail de proximité important, mais des déserts syndicaux persistent... avec une évolution constante du salariat.

Vu la grande diversité d'unions locales et vu la grande diversité de fonctionnement, vu les périmètres différents sur lesquels elles rayonnent et vu le salariat différent sur lequel elles interviennent, il ne peut y avoir un modèle type d'Union Locale.

Par contre, les débats devront permettre de dégager des sens, des pistes communes pour aider les organisations à se donner des objectifs et des moyens plus précis en fonction des réalités du terrain.

C'est donc bien l'affaire de tous et toute la CGT doit s'emparer de nombreuses questions, à savoir : les difficultés d'animation dans les UL dues, en partie au manque de collectif militant, les Congrès des UL, les CE d'UL, les Secrétariats d'UL, les moyens humains et financiers, la place des syndicats dans les UL, la notion d'interpro ou de syndiqués isolés, le lieu de travail et Lieu de vie, le maillage revendicatif du territoire, le périmètre des UL, l'activité juridique, la formation syndicale et la qualité de vie syndicale, les locaux syndicaux, le temps syndical, la formation des dirigeants, le fédéralisme, etc, etc... La conférence doit permettre de dépasser le constat, de tirer les enseignements des débats, de les

poursuivre en donnant des pistes sur lesquelles toute la CGT doit s'engager à partir des réalités qui se sont transformées pour chaque territoire. Cette conférence devra nous permettre de réfléchir sur l'évolution, ou pas, de notre outil interprofessionnel de proximité, l'Union locale, tout en réfléchissant au lien entre toutes les structures ou organisations de la CGT (Syndicats, Unions syndicales, Unions Locales, Unions Départementales, Comités Régionaux, Fédérations).

L'objectif est bien de redonner du souffle à nos UL, construire des UL qui soient le plus proche possible des attentes des salariés, qu'ils soient dans l'entreprise où se trouve le syndicat, autour, ou sur le lieu de vie des syndiqués.

Alors pour permettre les débats les plus larges possibles, quel programme nous avons vous concocté ?

Il se déroulera en 3 temps forts.

Dès que j'en aurai fini, promis ça ne va plus durer longtemps, Freddy BAUDUCCO et Christophe GARRETA vous feront une restitution des questionnaires remplis par les UL. 31 ont répondu (et encore 2 n'ont pu être comptabilisées et prises en compte car arrivées hier) et nous pouvons nous en féliciter car elles représentent plus de 70 % de nos forces organisées sur la région.

Ensuite, ça sera au tour de Sylvie AMORIN-AGRAIN et Manu BALDY de vous faire une restitution des questionnaires retournés par les syndicats. Nous en avons reçu 143 qui représentent à peu près

15000 syndiqués... sur les 48000 actifs et 12000 retraités syndiqués de la région.

Vous retrouverez ceux-ci dans vos sacoches.

La projection du film « *Structure de la CGT* » puis l'intervention d'Alain RAYNAL, pour l'Institut Régional d'Histoire Sociale, nous permettront de resituer nos UL dans notre histoire CGT et leurs liens avec les autres structures de la CGT, territoriales ou professionnelles.

En début d'après-midi, nous nous dispatcherons dans les différentes salles pour participer à l'un des 4 ateliers que nous vous proposons. La liste des participants pour chacun d'eux est affichée sur les différentes entrées des salles. Je vous invite à y jeter un coup d'œil avant le repas pour ne pas perdre de temps en début d'après-midi.

L'atelier 1 sera consacré à la « *qualité de vie syndicale* », le 2 à « *revendications et convergences en territoires* », le 3 aux « *nouveaux enjeux territoriaux suite à la réforme territoriale et à la Loi NotrE* » et le 4 à « *l'UL = Union locale des syndicats* ».

La restitution de ceux-ci se fera à 17h00, après la pause, dans cette grande salle.

A partir de 17h30, Bernard THIBAUT nous présentera son dernier livre « *la 3e guerre mondiale sera sociale* » et débatera avec vous jusqu'à 19h00.

Ce soir, un groupe musical animera l'apéritif et la soirée festive.

Demain matin, en pleine forme, nous reprendrons à 9h00 avec une intervention de la NVO. Il n'est pas



nécessaire, je pense, de vous rappeler l'importance de la presse syndicale pour armer nos militants. S'ensuivra un point sur la campagne TPE avec en point d'orgue la journée du 8 novembre prochain que nous avons décidé de coordonner au niveau grande région sur l'ensemble des départements.

Puis Philippe MARTINEZ interviendra.

Derrière, SECAFI nous fera une présentation de quelques données et proposition d'un document de travail sur chaque bassin d'emplois. Serge RAGAZZACCI lancera ensuite le débat interactif après vous avoir lancé quelques pistes de réflexion, suite aux ateliers de la veille.

La conclusion de nos travaux aura lieu à 12h15 et le repas à 12h30 pour que chacun puisse regagner ses pénates dans les meilleures conditions.

Un dernier détail, mais qui a son importance, des fiches d'intervention sont à votre disposition dans vos sacs et nous en tiendrons d'autres à votre disposition. Nous vous demanderons donc d'écrire vos propos à chacune de vos interventions afin de pouvoir faire un retour de cette conférence le plus juste possible.

Je vous propose également de passer un contrat moral entre nous, à savoir que chaque participant, chacun d'entre nous, ait à charge de faire un compte rendu des travaux dans son territoire ou sa fédération, son organisation, ou son syndicat et

contribue ainsi, d'ores et déjà, à donner des prolongements à nos réflexions.

J'en termine là et vous remercie pour votre attention.

INTERVENTION DE CLÔTURE, LIONEL PASTRE

Chers Camarades, c'est au nom des deux Comités Régionaux que j'interviens aujourd'hui devant vous.

Notre conférence régionale sur les Unions locales arrive à son terme.

Il me revient donc le plaisir de faire le toujours difficile exercice de conclure deux jours de travaux. Tout d'abord, je réitère mes remerciements à vous, les 254 participants, à tous ceux qui se sont occupés de la logistique, et à vous, les partenaires. J'en profite pour vous informer que vous pouvez retrouver dès maintenant les interviews que certains d'entre vous ont donné à Radio Mon País, dont celle croisée entre Philippe MARTINEZ et Bernard THIBault, sur le site internet de la radio. Vous avez tous, à différents niveaux, amené votre contribution qui ont fait que ces assises ont été, on peut le dire, un succès.

Un remerciement également à Philippe MARTINEZ, Bernard THIBault, Pascal BOUVIER et Patricia TEJAS pour leur présence qui a été appréciée par l'ensemble des camarades.

Bien sûr, nous devons prendre le temps, collectivement, d'évaluer nos deux journées. Mais conclure, c'est

tracer des pistes, des perspectives, pour se projeter en avant.

A chaud, que pouvons-nous dire? La qualité des débats, la qualité d'écoute, la qualité d'échange entre nous, la diversité des sujets abordés, les différents thèmes de réflexion posent des jalons très positifs pour la suite et engagent à des prolongements.

Le grand nombre d'interventions, avec des sujets très variés mais aussi très concrets, ont montré que le collectif de préparation n'avait pas tapé à côté en vous proposant les 4 thèmes de travail qui étaient la base de la réflexion et des discussions de notre conférence.

Hier, en démarrant nos travaux, nous avons passé un contrat moral entre nous, à savoir que chaque participant, chacun d'entre nous, ait à charge de faire un compte rendu des travaux dans son territoire ou sa fédération, son organisation, ou son syndicat et contribue ainsi, d'ores et déjà, à donner des prolongements à nos réflexions, afin que celles-ci ne restent pas uniquement la propriété des camarades participants, mais deviennent bien la propriété collective de l'ensemble de l'organisation.

Dans cette perspective également, vos fiches d'intervention permettront de réaliser un document qui vous sera adressé dans les prochaines semaines. Je ne vais pas refaire la restitution des ateliers, mais juste reprendre quelques points importants afin de nous engager sur des propositions de pistes de travail.

Les 4 thèmes proposés avaient pour vocation de balayer le plus large

Conférence régionale sur les Unions Locales

spectre possible avec, comme leitmotiv « *A quoi sert une Union Locale ?* ». Il y a bien sûr d'autres sujets que nous aurions pu aborder ou pousser plus loin la réflexion, comme sur la préparation d'élections professionnelles et la négociation de protocoles préélectorales par exemple.

Mais l'objectif premier était bien de débattre et trouver des solutions pour redonner du souffle à nos UL, aider à construire des UL qui soient le plus proche possible des attentes des salariés, qu'ils soient dans l'entreprise où se trouve le syndicat, autour, ou sur le lieu de vie des syndiqués, et aider les camarades en responsabilité dans les UL.

La « qualité de vie syndicale », avec tout ce qu'elle comprend, en terme d'accueil, de formations, de connaissance des outils CGT (Cogitiel et Cogetise), de connaissance des forces organisées sur son périmètre, etc, etc... est bien le premier aspect à travailler. Mais, on peut se le dire tranquillement, c'est à tous les niveaux de l'organisation qu'il faut



le travailler : syndicat, UL, UD et FD. Nous militons pour un syndiqué formé, informé et acteur de son militantisme. Nous sommes tous d'accord avec cela. Mais cela prend du temps, de l'énergie et comme nous travaillons toujours dans l'urgence, l'actualité reprend vite les devants et on remet au lendemain ce qui est pourtant prioritaire.

Moi, étant un grand naïf, je me permets de vous poser cette question : si l'objectif principal, voire central, est bien d'accroître le rapport de force, si l'on était tout simplement plus nombreux, ne serait-il pas plus simple alors de trouver des moyens humains pour mettre de l'huile dans les rouages de nos UL, de nos UD aussi par la même occasion, de nos FD et surtout de nos syndicats ? Accroître le rapport de force car l'actualité ne fait que le confirmer est une nécessité. Nous en avons rapidement besoin. Nous constatons tous cette impatience, que nous puissions produire des résultats revendicatifs bien plus importants que ce que nous arrivons à atteindre aujourd'hui ? Et pourtant, nos repères revendicatifs sont offensifs, en lien avec les aspirations du salariat... Mais sont-ils suffisamment connus par nos syndiqués ? Sont-ils connus par les salariés ?

Beaucoup de syndicats, dans leurs réponses aux questionnaires, nous ont indiqué être prêt à venir prêter mains fortes à l'UL, même si près de 30 % se disent autonomes. Mais comment fait-on ? Quelle place leur laisse-t-on prendre quand ils franchissent la porte de l'UL ? Inversement, pourquoi n'y viennent-

ils pas lorsque tout va bien chez eux ? La réalité de nos Unions locales dépend beaucoup de la situation de nos syndicats. C'est également le cas des Unions départementales et des fédérations. Il s'agit bien de la qualité de nos syndicats que dépend la qualité de l'ensemble de l'édifice

Cette conférence a à nouveau démontré, s'il en était encore besoin, qu'il faut objectivement regarder l'ensemble de la CGT quand on s'intéresse à une structure. Les UL sont le témoin direct des limites actuelles que nous pouvons rencontrer mais également des possibilités qui s'offrent à nous en terme de renforcement et des évolutions envisageables et possibles. Sur le sujet « revendications et convergences en territoires », nous avons confirmé l'aspect fondamental de l'UL sur ces convergences, mais avec la difficulté de construction d'objectifs revendicatifs propres et communs sur un territoire.

Et c'est souvent sur des revendications confédérales et/ou fédérales que l'activité a lieu. Car c'est souvent plus en terme de soutien ou de secours qu'est sollicitée l'UL, mais combien ont le temps et les moyens de travailler collectivement, non dans l'urgence, de vrais projets revendicatifs territoriaux, sur la question des transports, du logement, de la santé, de l'éducation, etc.

L'UL doit être un élément structurant... comme elle l'est quand il faut mobiliser et organiser la riposte sur les journées d'actions, nationales comme locales. De nombreux exemples ont été donnés durant ces deux journées,

elle est structurante quand, comme à Bédarieux, elle est capable de porter un projet de création de 250 nouveaux emplois! Elle l'est encore, comme à Decazeville, quand elle fait descendre 7000 personnes dans la rue pour défendre une maternité!

Sur les « nouveaux enjeux territoriaux, suite à la réforme territoriale et à la loi NotrE », vous avez amené énormément d'éléments dans vos interventions. Quand on le resitue au niveau d'une UL, c'est bien la question de l'apport de l'UL qui est posée dans les discussions ou dossiers traités localement, sur les bassins d'emplois? Comment être à l'offensive et force de propositions? ça nous renvoie également à la question du dialogue social territorial.

Enfin, le dernier thème « UL = Unions locales des syndicats » a fait ressortir des freins et livré beaucoup de constat. C'est normal. Mais cette idée de revenir à l'essence même de ce qu'est l'UL a été partagée par tous.

Je me permets de rappeler la définition de l'UL dans les statuts de la CGT: « Les unions locales sont constituées par les syndicats et sections syndicales relevant d'une même zone géographique (localité, partie de localité, secteurs ou ensemble de secteurs, bassin d'emploi, etc.). L'Union Locale impulse et coordonne l'activité de la CGT dans son secteur. Elle est le lieu privilégié où les syndicats et sections syndicales des petites, moyennes et grandes entreprises des secteurs privé, public et nationalisé, peuvent définir et préciser leurs objectifs communs, épauler mutuellement leurs actions, donner toute leur efficacité aux luttes professionnelles et d'ensemble.

Elle développe les solidarités entre tous les salariés, de toutes générations, ayant ou non un emploi, un

logement, des droits sociaux. Elle donne au déploiement de la CGT toute l'ampleur nécessaire sur son territoire. Elle contribue à la création et au développement d'organisations syndicales nouvelles parmi les salariés actifs, retraités et privés d'emploi. Elle permet l'accueil et l'organisation temporaire des syndiqués isolés.

En liaison avec les syndicats concernés, fédérations et unions départementales veillent en permanence à la construction et aux moyens de fonctionnement, humains et matériels des unions locales. »

On peut se dire tranquillement que nous sommes loin d'appliquer à la lettre nos statuts. Mais ils se doivent d'être un point d'appui pour forger l'outil de proximité, solidaire et efficace que nous souhaitons.

Un autre point d'appui est la charte CGT des Elus et Mandatés. Elle est encore trop méconnue à mon sens. Toujours est-il qu'elle pose la question essentielle des droits et des devoirs de chacun. Vous avez des droits, des devoirs et des comptes à rendre à l'organisation. En sens inverse, l'organisation qui vous a nommé et/ou mandaté a également des devoirs, le plus essentiel étant à mes yeux de mettre le ou la camarade dans les meilleures conditions possibles pour mener à bien sa mission.

Faire des conclusions, c'est surtout faire des propositions.

Ces deux journées nous auront permis de remettre des choses en place, d'y voir plus clair certainement, de retisser le lien trop souvent distendu voire cassé entre certains niveaux de l'organisation.

Je vous propose que le collectif de préparation de cette conférence se réunisse dans les prochains jours pour faire un débriefing de cette conférence.

Je vous propose que l'état des lieux de nos UL continue. Vous pouvez remplir les questionnaires qui nous donnerons une vision encore plus précise. Je vous rappelle que 31 Unions locales (sur 85) nous ont répondu. C'est bien car cela représente environ 70 % des syndiqués... mais on peut faire mieux! Quant aux syndicats, nous n'avons reçu que 143 réponses... là, on peut vraiment s'améliorer!

Je vous propose que la réflexion sur les périmètres pertinents, sur de nouveaux lieux de proximité (antenne, caravanes, fusions ou nouvelles implantations par exemple) puisse être poussée, voire mise en application, avec l'objectif de toucher tous les salariés et nous renforcer.

Dans cet ordre d'idée, les élections TPE approchent à grand pas, Thierry vient de vous le rappeler, les ULs sont déjà fortement mobilisées, la caravane TPE a commencé à sillonner nos départements. J'en profite pour rappeler que la journée du 8 novembre a été pointée pour une initiative coordonnée au niveau régional (Occitanie j'entends) pour aller au plus près des salariés, ce jour-là, en même temps, en nous déployant sur les 13 départements. Et, comme vous le savez, cette élection sera cruciale pour la représentativité et donc l'influence de la CGT au niveau national.

Je vous propose de tout mettre en œuvre pour que les liens syndicats/Unions locales se renforcent ou se renouent à nouveau. Il en va de notre syndicalisme. J'en profite pour vous rappeler que la confédération a relancé la visite des syndicats et que des plans de travail doivent être organisés au niveau des UD. Il serait intéressant que les UL puissent être dans la boucle quand c'est possible.

Je vous propose de tout mettre en

Conférence régionale sur les Unions Locales

œuvre pour que ce genre d'initiatives puisse être reproduit dans tous les départements. Le 50e Congrès Confédéral avait pris la décision d'organisation de conférence territoriale. Peu ont pu voir le jour mais je sais qu'une aura lieu vendredi prochain, à Tarbes, pour les camarades des Hautes-Pyrénées. Je sais également que sera évoquée la situation des UL lors du prochain Congrès de l'UD du Tarn, en janvier prochain.

Je vous propose également que nous mettions tout en œuvre, avec l'aide de nos collectifs régionaux de formations syndicales, auprès des UD, de cession de formations de dirigeants en direction des secrétaires généraux d'UL.

Et je vous propose enfin, que sur toutes ces propositions, nous fassions un point d'étape lors de la conférence régionale commune des deux Comités Régionaux qui aura lieu lors du dernier trimestre 2017, comme décidé à l'unanimité par les Unions Départementales lors d'une réunion qui a eu lieu ici, mercredi.

Je présume que nous en trouverons

d'autres après une analyse collective de nos travaux.

Voilà chers camarades, ces quelques mots de conclusion. Sérénité, confiance, travail collectif, travail partagé, pour être au plus près des revendications des salariés sur nos territoires, voilà bien l'enjeu qui est devant nous!

Et par vos interventions, vous venez de nous retracer une feuille de route porteuse d'espoir, d'envie, de reconquête, de travail ensemble. Soyez assurés que les Comités Régionaux CGT Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, ainsi que l'ensemble des organisations qui les composent, seront à l'offensive pour y parvenir. Je ne vais pas refaire l'actualité, Philippe a été complet, mais permettez-moi de revenir sur les libertés syndicales et sur la montée des idées xénophobes, racistes, fascistes.

Sur ce dernier point, nous vous invitons à vous procurer et lire le livre de Vincent EDIN, « En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite ». Il complète formidablement toutes les publications

CGT et armera un peu plus les camarades pour discuter de ce sujet. Hier, on a évoqué le cas de Marina, camarade de 20 ans du Tarn-et-Garonne, injustement condamnée à 500 € d'amende, pour un commentaire sur Facebook. Nous avons mis en place une caisse de solidarité. Nous avons récolté 336,50 €. Je tenais à vous remercier pour elle de votre générosité. Mais elle tient à vous remercier personnellement et permettez-moi de vous lire le message qu'elle vient de nous faire parvenir.

« Chers camarades, je tiens à vous remercier de votre solidarité. D'ailleurs, le mot solidaire est sûrement l'adjectif qui qualifie le mieux la CGT. Votre geste me touche et me va droit au cœur. Ma liberté d'expression a été condamnée au profit d'un patron et d'une justice de classe. C'est pour cela que le combat doit continuer. Tous ensemble. Et le poing levé! Votre combat est aussi le mien. Encore merci à vous tous. Vraiment Merci. Fière d'être à la CGT. » Marina.

Philippe l'a rappelé, Marina y revient, la CGT a acté une journée d'action le 19 octobre prochain pour la défense des libertés syndicales. Alors, ce jour-là, en Languedoc-Roussillon, en Midi-Pyrénées, et partout en France, soyons tous dans la rue.

Voilà, je ne vais pas faire plus long mais, avant de conclure ses deux journées, et d'aller nous restaurer, je vous propose que nous sortions tous pour faire une photo devant l'entrée de la salle, sous la banderole d'accueil.

Merci encore à toutes et à tous.



Actualité de l'activité CGT



SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LES MÉTHODES DE TRAVAIL DU NOUVEAU CESER

Le CESER de la nouvelle région Occitanie a proposé un séminaire pour évaluer son fonctionnement par les conseillers.

Les membres du collège 2 (collège salariés) ont participé à ce séminaire le 20 septembre dernier à Montpellier. Ce séminaire a permis de mettre en commun les méthodes de fonctionnement des commissions sur le nouveau périmètre de la région Occitanie, autour de 3 thématiques :

- Garantir la richesse des débats en commission, tout en intégrant les difficultés de déplacements,
- Comment favoriser la participation des conseillers dans les débats,
- Mieux définir le rôle du rapporteur des avis du CESER.

Lors de ce séminaire, le CESER a insisté sur son rôle et ses missions, sachant que le CESER définitif se mettra en place le 1er janvier 2018, avec un nombre réduit de 213 à 170 conseillers.

LES RÔLES DU CESER

- Organe consultatif qui « participe par ses avis à l'administration de la Région »
- Les avis du CESER doivent refléter des compromis entre les organisations et les membres qui le

composent, à un moment donné et sur un sujet particulier, et qui, au-delà d'un diagnostic partagé, peuvent suggérer des propositions.

- Le CESER est également un lieu d'échange où les représentants de différentes organisations confrontent leurs points de vue et réfléchissent ensemble pour établir une position commune, toujours en lien avec les sujets abordés.

Le CESER remplit une mission de consultation auprès des instances politiques de la région ; il ne prend donc aucune décision mais émet des avis (saisines et autosaisines).

Saisines et autosaisines

Le CESER est obligatoirement saisi pour donner son avis (saisine), avant leur examen par le conseil régional, sur des documents relatifs :

- à la préparation et à l'exécution dans la région du plan de la nation ;
- au projet de plan de la région et à son bilan annuel d'exécution, tout document de planification régional et tous les schémas régionaux directeurs ;
- aux différents documents budgétaires de la région (OB et BP) ;
- aux orientations générales dans les domaines sur lesquels le conseil régional est appelé à délibérer ;
- au suivi et à l'évaluation des politiques publiques (loi NOTRe).

En outre, le Président du conseil régional peut demander au CESER des avis sur des projets économiques,

sociaux, culturels ou environnementaux intéressant la région.

Le CESER peut aussi, de sa propre initiative (autosaisine), émettre des avis sur toute question relevant des compétences de la région.

LE TRAVAIL AU SEIN D'UNE COMMISSION

- Le nouveau contexte de travail, avec des réunions mensuelles plus longues qu'auparavant et des conditions de déplacement plus contraignantes, va nécessiter d'adapter les méthodes de travail.

- Il sera sans doute nécessaire de cibler au mieux les auditions pour en limiter le nombre et prévoir plusieurs auditions au cours d'une même réunion ainsi qu'un débriefing le jour même.

Le nombre et les compétences des commissions sont définis dans le Règlement Intérieur (à l'heure actuelle 12). La commission instruit les sujets pour lesquels elle a reçu mandat du Bureau et la commission peut proposer au Bureau des sujets d'autosaisine.

Le travail au CESER a pour objectif de trouver un compromis entre les Conseillers et les membres. Il requiert donc la collaboration et l'implication de chacun. Le travail est collectif, au service de l'intérêt général.

La réflexion de la Commission est aussi nourrie par l'audition de personnalités extérieures et par les débats entre conseillers. C'est la Commission dans son ensemble qui détermine la liste et le nombre des auditions.

Le projet d'Avis est rédigé par le ou la chargé.e de mission, sous le contrôle du ou de la rapporteur.e et du Bureau de la Commission.

Une fois la rédaction du projet d'Avis achevée, le document est envoyé à tous les membres du CESER (au moins 12 jours avant la date de présentation en Assemblée Plénière).

Après cet envoi et avant la Plénière, une ultime réunion de la Commission

qui a préparé le rapport est organisée: c'est la séance d'amendements, pour laquelle il est possible, pour les conseillers absents ce jour, de donner un pouvoir.

(cf. article 63 du règlement intérieur)

Tous les membres du CESER peuvent envoyer en amont de cette réunion des propositions d'amendements qui seront examinées lors de cette réunion. La Commission examine ces amendements et, après débat et éventuellement vote, les accepte, les rejette ou les reformule (si le porteur de l'amendement est présent).

Une synthèse du projet d'Avis amendé est ensuite présentée en Assemblée Plénière par le ou la rapporteur. Il est, le plus souvent,

accompagné d'un support power-point.

Il est ensuite soumis au vote, chaque membre du CESER, en son nom propre ou au titre de son organisation, peut s'exprimer en tribune pour expliquer son vote: ce sont les explications de vote. Ces dernières prennent place à la fin du rapport et figurent donc dans le rapport final imprimé.

Xavier PETRACHI,
conseiller CGT CESER Occitanie,
responsable du groupe CGT
ex-Midi-Pyrénées.

A vos agendas

Prochaine session de formation CGT à l'IRT

**AGIR SYNDICALEMENT POUR
L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

2 jours – jeudi 24 et vendredi 25 novembre 2016

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes peine à se réaliser dans les entreprises et le secteur public. Or, les syndicats ont un rôle décisif à jouer dans ce domaine. La formation aborde les conditions concrètes de mise en œuvre de l'égalité en croisant des apports de connaissance avec les expériences du travail professionnel et syndical. Elle vise à ce que les syndicalistes et les représentant-es du personnel s'approprient l'objectif d'égalité professionnelle et augmentent leur pouvoir d'intervention, en leur permettant de résoudre des problèmes, de réaliser des avancées collectives.

Public concerné :

Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels ; Elu-es et mandaté-es (DP, DS, CE, CHSCT, commissions égalité...)

